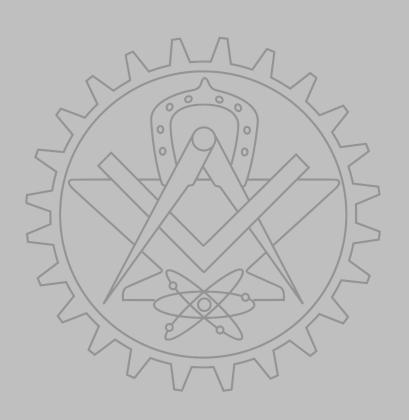


### Électrotechnique

### Schémas de liaison à la terre





### Électrotechnique

### Schémas de liaison à la terre



Édition 2020.11









### Table des matières

Ta	ble o	les matières	i
$\mathbf{Li}$	${ m ste} \; { m d}$	es tableaux	ii
Li	${ m ste} \; { m d}$	es figures	iii
$\mathbf{Li}$	${ m ste} \; { m d}$	es formules	iv
$\mathbf{Li}$	${ m ste} \; { m d}$	es définitions	$\mathbf{v}$
Li	${ m ste} \; { m d}$	es exemples	vi
1	Les	dangers de l'électricité	1
	1.1	Catégories de tension	1
	1.2	Action du courant électrique sur le corps humain	1
	1.3	Paramètres influençant les risques électriques	3
	1.4	Nature des contacts	5
2	Prir	ncipes de fonctionnement	9
	2.1	Généralités	9
	2.2 2.3	Définitions usuelles	9
3	Scho	éma Terre-Terre	11
	3.1	Caractéristiques générales	11
	3.2	Schémas de principe	11
$\mathbf{A}$	nnex	es	<b>15</b>
$\mathbf{A}$	Info	rmations complémentaires sur les dangers de l'électricité	17
	A.1	État des lieux de la prévention des risques électriques	17
	A.2	Statistiques	17
	A.3	Différents effets du courant électriques	18
	A.4	Descriptifs des moyens de protections contre les contacts directs	19
	A.5	Descriptifs des moyens de protection contre les contacts indirects $\dots \dots \dots$	29
Bi	bliog	raphie	43



### Liste des tableaux

1.1	Domaines de tensions	1
1.2	Moyen de protection contre les contacts directs	6
2.1	Désignation des différents schémas de liaisons à la terre	9
2.2	Temps de coupure maximal des circuits terminaux	10
A.1	Types de Très Basse Tension	20
A.2	Descriptif de l'indice contre les chocs mécanique IK	21
A.3	Lettre additionnelle sur les informations supplémentaires	21
A.4	Descriptif des indices de protection	22
A.5	Classification des locaux	24
A.6	Classe d'isolation électrique des appareils	29
A.7	Valeur du seuil de $I_{\Delta n}$ fonction de $R_A$ et $U_L$	30
A.8	Différents types de DDR selon les composantes du courant de défaut	31
A.9	Section des conducteurs de protection	36
A.10	Caractéristiques des équipements électriques selon les volumes des salles d'eau	41



### Liste des figures

1.1	Effets du courant alternatif sur le corps humain	$^{2}$
1.2	Effets du courant continu sur le corps humain	3
1.3	Courbe de l'intensité de contact $I_c$ en fonction du temps $t = f(I_c)^1 \dots \dots \dots$	3
1.4	Courbe de la tension de contact $U_c$ en fonction du temps de coupure maximal $t = f(U_c)$	4
1.5	Courbe de la tension de contact $U_c$ en fonction de la résistance du corps humain $R = f(U_c)$	5
3.1	Installation Terre-Terre	11
3.3	Boucle de défaut du courant $I_d$ sur L1	12
	Matériel de classe d'isolation II	
A.2	Marquage d'un interrupteur différentiel	31
A.4	Principe de fonctionnement d'un DDR	33
A.5	Sélectivité totale à trois niveaux	34
A.7	Cas d'une sélectivité à deux niveaux entre des DDR de type B	34
A.8	Liaison équipotentielle	36
A.9	Boucle à fond de fouille	37
A.10	Câble en tranchée	38
A.11	Piquet de terre	39
A.12	Répartition des volumes dans une salle d'eau sans receveur	39
A.13	Répartition des volumes dans une salle d'eau avec baignoire	40



### Liste des formules

1.1	Loi de Joule	1
1.2	Probabilité d'électrocution	1
3.1	Courant de défaut $I_d$	12
3.2	Tension de défaut $U_d$	12
3.3	Calibre du DDR $I_{\Delta n}$	13
A.1	Valeur de la résistance de la prise de terre de l'installation électrique $R_T$	37



### Liste des définitions

1.1	Contact direct
1.2	Contact indirect
1.3	Masse
2.1	Conducteur actif
2.2	Neutre
2.3	Terre
3.1	Schéma TT
A.1	Dispositif Différentiel Résiduel
A.2	Sélectivité des DDR



### Liste des exemples

3.1	Calcul du calibre du DDR $I_{\Delta n}$	13
-----	---	----



### Les dangers de l'électricité

### 1.1 Catégories de tension

Tab. 1.1: Domaines de tensions

Domaine de	e tension	Courant alternatif <sup>1</sup>	Courant continu
Très Basse Tension	TBT	$U_n \leq 50 V$	$U_n \leq 120 \mathrm{V}$
Basse Tension	$\operatorname{BT}$	$50V < U_n \le 1000V$	$120V < U_n \le 1500V$
Haute Tension <sup>2</sup>	HTA	$1000V < U_n \le 50kV$	$1500V < U_n \le 75kV$
	HTB	$U_n > 50 \text{kV}$	$U_n > 75 \text{kV}$

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Tension nominale exprimée en valeur efficace  $U_n$ ;

### 1.2 Action du courant électrique sur le corps humain

Les dégâts provoqués au corps humain par un choc électrique sont directement corrélés à l'énergie dissipée par ce choc. Cette énergie dissipée est définie par la loi de Joule.

Formule 1.1 (Loi de Joule)

$$W = R \cdot I^2 \cdot t \tag{1.1}$$

Avec:

Grandeur dans l'ISQ	Unité SI de	mesure	Description
R: résistance	ohm	$(\Omega)$	
I: courant électrique	milliampère	( mA )	
t: durée	seconde	(s)	

La présence d'une tension électrique entraine toujours un risque de choc électrique mais il est peu aisé de déterminer un seuil de tension pour lequel le choc est dangereux car ce sont l'intensité du courant I traversant le corps et la  $dur\acute{e}e$  t du choc électrique qui permettent de déterminer la probabilité de décès.

#### Formule 1.2 (Probabilité d'électrocution)

$$I = \frac{116}{\sqrt{t}} \tag{1.2}$$

Avec:



<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Les basses tensions ne sont plus divisées en deux catégories depuis 2010, seule la haute tension conserve cette caractéristique.

Grandeur dans l'ISQ	Unité SI de mesure	Description
I : courant électrique	milliampère ( mA )	Courant traversant le corps
t : durée	seconde (s)	Durée du choc électrique d'une durée (8ms $<$
116: constante	/ (/)	$t \le 5s$ ) Constante empirique déterminée statistiquement <sup>15</sup>

En plus de l'intensité du courant et de la durée de passage du courant dans le corps, la surface de contact et la susceptibilité spécifique à chaque personne sont d'autres facteurs de gravité d'un contact électrique. Plus de précisions sur la prévention du danger électrique en section A.1 page 17.

### 1.2.1 Effet du courant alternatif

Les effets du courant alternatif entre 15Hz et 100Hz sont décrit en figure 1.1.

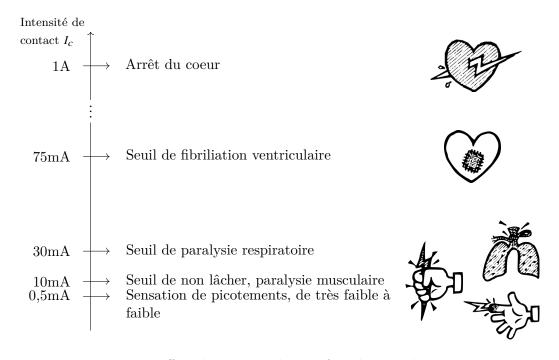


Fig. 1.1: Effets du courant alternatif sur le corps humain

#### 1.2.1.1 Cas particuliers

Pour le courant alternatifs d'une fréquence supérieures à 100Hz :

- Plus la fréquence du courant augmente, plus les risques de fibrillation ventriculaire diminue ;
- Plus la fréquence du courant augmente, plus les risques de brûlures augmentent;
- Plus la fréquence du courant augmente, plus l'impédance du corps humain diminue ;
- Il est généralement considéré que les conditions de protection contre les contacts indirects sont identiques que ça soit sous une fréquence de 50Hz (réseau électrique domestique en Europe) où 400Hz (réseau électrique des bateaux, avions, batmobile...).

#### 1.2.2 Effet du courant continu

Les effets du courant continus sont décrits en figure 1.2.



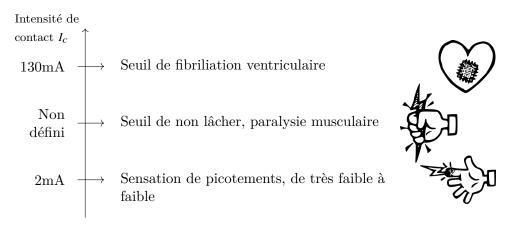


Fig. 1.2: Effets du courant continu sur le corps humain

- Il est moins difficile de lâcher les parties tenues à la main sous un courant continu ;
- Le seuil de fibrillation ventriculaire est plus élevé.

### 1.3 Paramètres influençant les risques électriques

L'intensité de contact  $I_c$ , la durée de contact t, la tension de contact  $U_c$  et la résistance du corps humain R sont autant de paramètres à prendre en compte lors de l'évaluation des risques électriques.

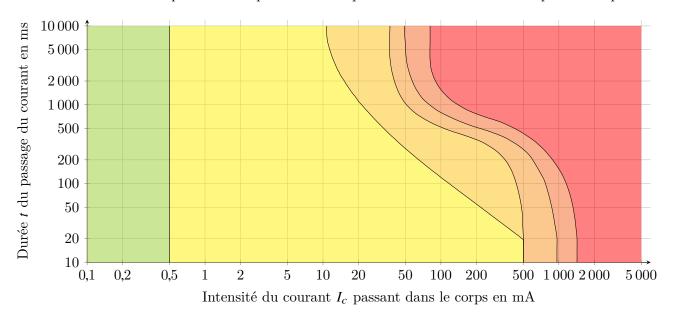


Fig. 1.3: Courbe de l'intensité de contact  $I_c$  en fonction du temps  $t = f(I_c)^1$ 

- Aucune réaction physiologique ;
- Aucun effet physiologique dangereux ;
- Aucun dommage corporel. Possibilité de difficultés respiratoires et de contractions musculaires, de troubles réversibles de la formation et de la conduite des impulsions cardiaques (y compris fibrillation des oreillettes et arrêts cardiaques momentanés sans fibrillation ventriculaire). Phénomènes augmentant proportionnellement avec l'intensité du courant  $i_c$  et le temps t d'exposition;
- Même effets que ceux de la zone avec une probabilité de fibrillation ventriculaire augmentant jusqu'à 5%. Possibilité d'effets physiopathologiques, tels qu'un arrêt cardiaque,



- un arrêt respiratoire ou des brûlures, augmentant proportionnellement avec l'intensité du courant  $i_c$  et le temps t d'exposition ;
- Même effets que ceux de la zone avec une probabilité de fibrillation ventriculaire augmentant jusqu'à 50%. Possibilité d'effets physiopathologiques, tels qu'un arrêt cardiaque, un arrêt respiratoire ou des brûlures, augmentant proportionnellement avec l'intensité du courant  $i_c$  et le temps t d'exposition ;
- Même effets que ceux de la zone avec une probabilité de fibrillation ventriculaire dépassant 50%. Possibilité d'effets physiopathologiques, tels qu'un arrêt cardiaque, un arrêt respiratoire ou des brûlures, augmentant proportionnellement avec l'intensité du courant  $i_c$  et le temps t d'exposition.

Si une personne subit un choc électrique sans en succomber, il s'agit d'une électrisation. Si la personne décède suite au choc électrique, il s'agit d'une électrocution.

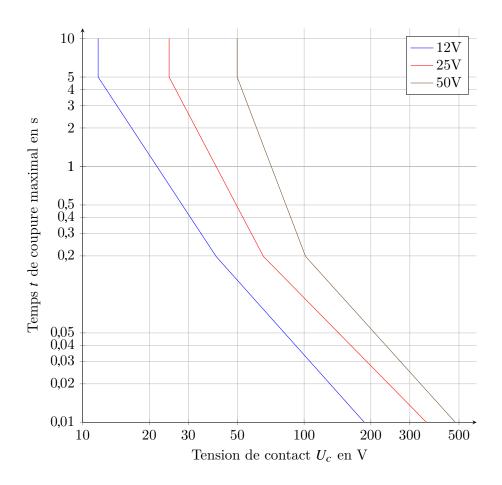


Fig. 1.4: Courbe de la tension de contact  $U_c$  en fonction du temps de coupure maximal  $t = f(U_c)$ 

La peau constitue l'isolant contre la pénétration du courant dans le corps humain, et sa résistance électrique varie selon son état de surface et son épaisseur. Pour une peau sèche et fine, on peut estimer que la barrière isolante cède au-delà d'une tension d'environ 50V, et le courant pourra dès lors pénétrer de manière plus importante dans le corps humain.

En règle générale, on considère la résistance moyenne du corps humain entre  $300\Omega$  et  $1000\Omega$  mais cela peut varier selon les conditions de contact.<sup>7</sup>



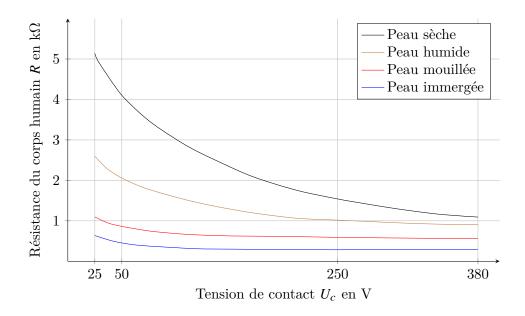


Fig. 1.5: Courbe de la tension de contact  $U_c$  en fonction de la résistance du corps humain  $R = f(U_c)$ 

### 1.4 Nature des contacts

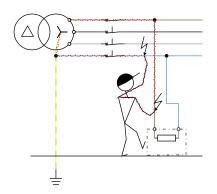
### 1.4.1 Contact direct

Définition 1.1 (Contact direct) Contact des personnes avec les parties actives du matériel électrique (pièces ou conducteurs sous tension). La personne rentre en contact direct avec un élément sous tension suite à une négligence ou un non-respect des consignes de sécurité. Dans ce cas, l'électrocution ou l'électrisation sont la conséquence de cette maladresse ou négligence.

### 1.4.1.1 Catégories

Contact entre deux phases ou la phase et le neutre Contact le moins fréquent mais le plus dangereux car la résistance pied/sol n'intervient pas. La personne qui touche les deux est alors soumise à la tension simple V ou composée U du réseau. La résistance globale du corps devient alors très faible et le courant en est d'autant plus élevé.

Dans ce cas, le corps humain se comporte comme un récepteur et aucun appareil de coupure ne peut détecter ce contact comme provoquant un défaut, seule une intervention externe pourra couper le courant.



Si la personne est soumise à une tension de contact  $U_c$  de 230V et que l'on estime la résistance résultante R des résistance main/fil + résistance des bras à environ 1,5k $\Omega$ , on peut calculer l'intensité du courant traversant le corps comme suit :

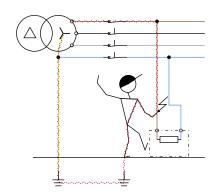
$$I = \frac{U_c}{R}$$
$$= \frac{230}{1500}$$
$$= 150 \text{mA}$$



En se référençant au tableau figure 1.3 page 3, on peut constater que le temps de réaction de coupure (venant d'une intervention externe) doit être très court. Effectivement, après une seconde, le risque de fibrillation ventriculaire dépasse déjà les 50%, ce qui augmente sensiblement le risque d'arrêt cardiaque.

Contact entre la phase et la terre Contact relativement plus fréquent et moins dangereux que le précédent car la résistance pied/sol et la détection de courant de fuite interviennent. Ce contact direct est rendu possible lorsque le neutre est relié à la terre  $(sch\acute{e}ma\ TT\ et\ sch\acute{e}ma\ TN)$  et soumet la personne à la tension simple V du réseau.

La résistance pied/sol augmente donc la résistante résultante R comprenant donc la résistance main/fil + résistance des bras + résistance pied/sol. Si l'on estime cette résistance à  $16\mathrm{k}\Omega$  et que l'on conserve la tension de contact  $U_c$  de  $230\mathrm{V}$ , on peut calculer l'intensité du courant traversant le corps comme suit :



$$I = \frac{U_c}{R}$$
$$= \frac{230}{16000}$$
$$= 14.4 \text{ m A}$$

En se référençant au tableau figure 1.3 page 3, on peut constater cette fois-ci que la situation présente moins de danger que précédemment si le contact ne dépasse toutefois pas les deux secondes. Cette résistance dépend évidement de la nature des semelles, et dans le cas où la personne serait pied nu, la résistance pied/sol baissera au point de considérer le contact comme un contact phase/neutre.

Dans cette configuration-là, le corps entraine également une fuite du courant électrique vers la terre. Cette spécificité est exploité par un appareil de protection dédié à la détection de fuite de courant, le dispositifs différentiel résiduel (DDR), ou différentiel.

#### 1.4.1.2 Protection contre les contacts directs

Tab. 1.2: Moyen de protection contre les contacts directs

Catégorie	Principe	Moyen	
Contact phase/neutre	Mise hors de portée des pièce sous tensions	<ul> <li>Capotage, isolement, mise sous enveloppe;</li> <li>Respect de l'indice de protection (IP) minimal<sup>1</sup>.</li> </ul>	
	Utilisation d'une tension non dan- gereuse	Alimentation des circuits en TBT <sup>2</sup>	
Contact phase/neutre et phase/terre	Isolement par rapport au réseau TT	Transformateur d'isolement $^3$	
	Contrôle du courant de fuite $I_f$ (ne devant pas dépasser quelques dizaines de mA	DDR de basse sensibilité (10mA ou $30 \mathrm{mA}^4$	

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Informations complémentaires sur les IP en sous-section A.4.2 page 21;

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Détails sur le DDR en sous-section A.5.2 page 30.



<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Informations complémentaires sur les différentes TBT en sous-section A.4.1 page 19 ;

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Informations complémentaires sur le transformateur d'isolement en sous-section A.4.3 page 29;

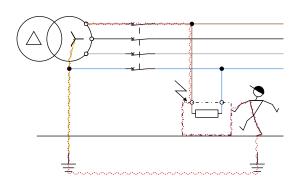
### 1.4.2 Contact indirect

Définition 1.2 (Contact indirect) Contact des personnes avec les masses métalliques mises accidentellement sous tension, généralement suite à un défaut d'isolement (déconnexion des fils, vieillissement ou rupture des isolants...). Dans ce cas, la responsabilité de la personne n'est pas mise en jeu et l'électrisation (et électrocution) est la conséquence d'un défaut imprévisible.

**Définition 1.3 (Masse)** Une masse est la partie conductrice d'un appareil électrique susceptible d'être touchée par une personne, qui n'est normalement pas sous tension, mais qui peut le devenir en cas de défaut d'isolement des parties actives de ce matériel.

#### 1.4.2.1 **Principe**

Ce type de contact peut apparaitre lorsque le neutre est relié à la terre ( $sch\acute{e}ma$  TT et  $sch\acute{e}ma$  TN) et qu'une masse métallique est mise accidentellement sous tension. Si cette masse est reliée à la terre, un courant de fuite  $I_f$  va faire son apparition et sera potentiellement détecté par un DDR selon sa sensibilité, si celui-ci est présent et fonctionnel. À cause de la résistance de la prise de mise à la terre  $R_t$ , le courant de fuite  $I_f$  et le potentiel des masses métalliques augmenteront progressivement avec le temps.



Le risque devient de plus en plus élevé, d'autant que le contact indirect est accidentel et les masses métalliques généralement manipulées franchement. À cela s'ajoute le fait que les conditions de contact peuvent également être défavorables (zones humides, pieds nus...), ce qui peut augmenter dangereusement l'intensité du courant traversant le corps.

#### 1.4.2.2 Protection contre les contacts indirects

Il existe différents moyens de protections contre les contacts indirects qui varient selon les schémas de liaisons à la terre (SLT), qui seront détaillé en  $\ref{eq:schémas}$   $\ref{eq:schémas}$   $\ref{eq:contact}$  a la terre (SLT), qui seront détaillé en  $\ref{eq:schémas}$   $\ref{eq:schémas}$   $\ref{eq:schémas}$   $\ref{eq:contact}$  a la terre (MALT) des matériels et structures conducteurs susceptibles d'être accidentellement mis sous tension. Ces deux spécificités de l'installation électrique permettront au courant de s'échapper vers la terre via la mise à la terre et former une boucle jusqu'à la prise de terre. Cela formera une boucle de courant de défaut  $I_d$  qui sera détectée par le DDR, qui, selon le type de protection exigé, jouera un rôle de protection des personne (signalement de défaut et) ou coupure de l'installation en défaut).

En schéma IT, la protection contre les contacts indirects s'effectue de manière similaire mais elle est supervisée par un service technique.

L'usage d'appareils électriques de classe II ou III ou la mise hors de portée des carcasses conductrices sont également des moyens de protection contre les contacts indirects. Plus de détails sur ces différentes solutions en section A.5 page 29.



# 2 Principes de fonctionnement

### 2.1 Généralités

La protection contre les contacts indirects dépend principalement des SLT (anciennement régime de neutre) qui sont fonction du branchement du neutre vis-à-vis de la terre et du branchement des masses conductrices vis-à-vis de la terre et du neutre.

Il existe trois SLT:

**SLT Terre-Terre (TT):** distribution publique;

SLT Terre-Neutre (TN): généralement installé dans le secteur de l'industrie ;

- SLT Terre-Neutre Séparé (TN-S);
- SLT Terre-Neutre Commun (TN-C);
- SLT Terre-Neutre Commun et Séparé (TN-C-S);

SLT Isolé/Impédant-Terre (IT): continuité de service en cas de défaut d'isolement.

### 2.2 Définitions usuelles

Définition 2.1 (Conducteur actif) Conducteur électrique participant au transport de l'énergie électrique.

**Définition 2.2 (Neutre)** Point central où sont reliés les trois bobines du secondaire du transformateur HT/BT dans le cas d'un couplage étoile ou zig-zag. Il est considéré comme un conducteur actif et il doit pouvoir être sectionné et protégé selon les SLT.

**Définition 2.3 (Terre)** Masse conductrice de la terre, dont le potentiel électrique en chaque point est considéré comme égal à zéro. Sa résistivité est relativement élevée mais sa « section » théoriquement infinie.

**Définition 2.4 (Masse)** Partie conductrice d'un appareil électrique susceptible d'être touchée par une personne, qui n'est normalement pas sous tension, mais qui peut le devenir en cas de défaut d'isolement des parties actives de ce matériel (voir Définition 1.3 page 7).

### 2.3 Désignations des différents SLT

- la première lettre donne la position du neutre de l'installation électrique par rapport à la terre (dans le poste de distribution HT/BT),
- la deuxième lettre donne la position des masses par rapport à la terre où au neutre.

Tab. 2.1: Désignation des différents schémas de liaisons à la terre

Désignation	Branchement du neutre	Branchement des masses		
Régime TT	Neutre relié à la Terre	Masses reliées à la Terre		
Régime TN	Neutre relié à la Terre	Masses reliées au Neutre		
Régime IT	Neutre Isolé/Impédant	Masses reliées à la Terre		



### 2.3.1 Temps de coupure maximal

Le temps de coupure (ou de détection pour le schéma IT) des DDR en cas de défaut doit être le plus court possible et diminue avec l'augmentation de la tension nominale  $U_0$  entre phase et neutre.

Tab. 2.2: Temps de coupure maximal des circuits terminaux

Tension nominale	$50V < U_0$	≤ 120V	$120 V < U_0$	$0 \le 230 \text{V}$	$230V < U_0$	o ≤ 400V	$U_0 > 4$	100V
Type de courant	alternatif	continu	alternatif	continu	alternatif	continu	alternatif	continu
Schéma TN/IT	0,8s	5s	0.4s	5s	0.2s	0.4s	0,1s	0.1s
Schéma TT	0.3s	5s	0.2s	0.4s	0.07s	0.2s	0,04s	0.1s



### 3 Schéma Terre-Terre

### 3.1 Caractéristiques générales

Définition 3.1 (Schéma TT) Schéma de liaison à la terre dans lequel :

Neutre: relié à la terre;

Masse: reliées à la terre.

Dans le SLT TT, le neutre du transformateur HT/BT (point commun) est relié à la terre via la prise de terre du neutre ①. Cette liaison présente une certaine résistance, la résistance de la prise de terre du neutre  $R_B$  ②. Sa mise en œuvre est à charge du fournisseur d'électricité et sa résistance globale doit être inférieure ou égale à  $15\Omega^4$ .

Les masses sont quant à elles reliées à la terre via la prise de terre de l'installation électrique 3, qui présente aussi une certaine résistance, la résistance de la prise de terre de l'installation électrique  $R_A$  4. Sa mise en œuvre est à charge du propriétaire de l'installation (voir sous-sous-section A.5.3.3 page 36).

### 3.2 Schémas de principe

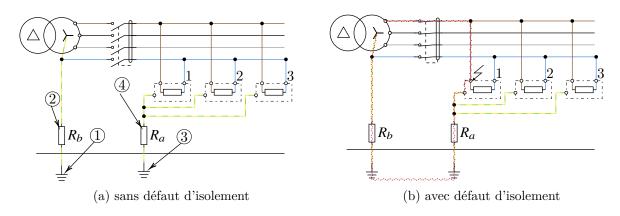


Fig. 3.1: Installation Terre-Terre

En cas de défaut d'isolement sur les masses métalliques, le courant de défaut  $I_d$  dispose d'un chemin, via la terre, pour revenir au poste de transformateur HT/BT. Cela forme la boucle de défaut. Dans les calculs, il faut tenir compte de la résistance de défaut  $R_d$  ① qui prend en compte la nature du défaut d'isolement (franc ou non-franc) et la résistance de la carcasse métallique.

7

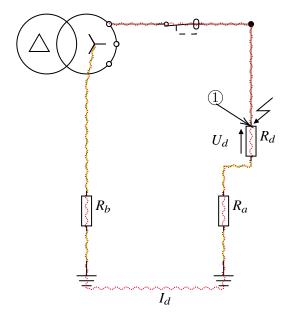


Fig. 3.3: Boucle de défaut du courant  $\mathcal{I}_d$  sur L1

L'intensité de courant  $\mathcal{I}_d$  vaut alors :

### Formule 3.1 (Courant de défaut $I_d$ )

$$I_d = \frac{V}{R_B + R_A + R_d} \tag{3.1}$$

Avec:

Grandeur dans l'ISQ	Unité SI de mesure	Description
V: tension	volt (V)	Différence de potentiel entre les masses métal-
		liques et la terre
$R_B$ : résistance	ohm ( $\Omega$ )	Résistance de la prise de terre du neutre
$R_A$ : résistance	ohm ( $\Omega$ )	Résistance de la prise de terre de l'installation
		électrique
$R_d$ : résistance	ohm ( $\Omega$ )	Résistance de défaut d'isolement

Le courant de défaut  $I_d$  fera alors apparaître une tension de défaut  $U_d$  entre la masse métallique et la terre. Pour satisfaire aux normes de sécurité de la NF C15-100, il est imposé que la tension de défaut  $U_d$  ne dépasse pas la tension de sécurité du local  $U_L$  (voir sous-sous-section A.5.3.3 page 36):

### Formule 3.2 (Tension de défaut $U_d$ )

$$U_d = R_A \cdot I_d$$

$$< U_L$$
(3.2)

Avec:

Grandeur dans l'ISQ	Unité SI de mesure	Description
$R_A$ : résistance	ohm ( $\Omega$ )	Résistance de la prise de terre de l'installation électrique
$I_d$ : intensité	ampère (A)	Courant de défaut d'isolement
$U_L$ : tension	volt (V)	Tension de sécurité du local avec :
		Local sec : $U_L = 50 \text{V}$
		Local humide : $U_L = 25V$



Il est donc nécessaire de limiter  $U_d$  à la valeur suivante (voir Formule A.1 page 37) :

Formule 3.3 (Calibre du DDR  $I_{\Delta n}$ )

$$I_{\Delta n} < \frac{U_L}{R_A} \tag{3.4}$$

Avec:

Grandeur dans l'ISQ	Unité SI de mesure	Description
$U_L$ : tension	volt (V)	Tension de sécurité du local avec : Local sec : $U_L = 50$ V Local humide : $U_L = 25$ V
$R_A$ : résistance	ohm ( $\Omega$ )	Résistance de la prise de terre de l'installation électrique

Exemple 3.1 (Calcul du calibre du DDR  $I_{\Delta n}$ ) Si on considère que le transformateur est un  $transformateur~20 \text{kV}/400 \text{V},~que~R_A=20 \Omega,~que~R_B=10 \Omega~et~que~R_d~est~n\'eglig\'ee,~on~peut~d\'eduire$ que le courant de défaut  $I_d$  vaut :

$$I_d = \frac{V}{R_B + R_A}$$
$$= \frac{400}{20 + 10}$$
$$= 13,33A$$

Si une personne touche une masse des récepteurs en défaut, elle sera soumise à une tension de  $d\acute{e}faut\ U_d$ :

$$U_d = R_A \cdot I_d$$
$$= 20 \cdot 13,33$$
$$= 266,6V$$

La tension de défaut  $U_d$  est dangereuse quelle que soit la tension limite choisie :

- coupure la plus rapide possible ;
- protection des personnes.

Dans le cas d'un local sec :

$$I_{\Delta n} < \frac{U_L}{R_A}$$

$$< \frac{50}{20}$$

$$< 2.5 A$$

Dans le cas d'un local humide :

$$I_{\Delta n} < \frac{U_L}{R_A}$$

$$< \frac{25}{20}$$

$$< 1.25 \text{A}$$

de moins de 70ms avec une tension de défaut  $U_d$  de 266,6V :



Tension nominale	$50V < U_0$	≤ 120V	$120V < U_0$	$0 \le 230 \text{V}$	$230V < U_0$	$0 \le 400 \mathrm{V}$	$U_0 > 4$	400V
Type de courant	alternatif	continu	alternatif	continu	alternatif	continu	alternatif	continu
Schéma TN/IT	0,8s	5s	0.4s	5s	0.2s	0.4s	0,1s	0.1s
Schéma TT	0.3s	5s	0.2s	0.4s	0.07s	0.2s	0,04s	0.1s



### Annexes



# A Informations complémentaires sur les dangers de l'électricité

Cette annexe regroupe des données complémentaires mentionnées dans le chapitre 1 page 1. Il n'est pas nécessaire de les retenir par cœur mais ces informations constituent un support appréciable pour toute précision concernant ce chapitre.

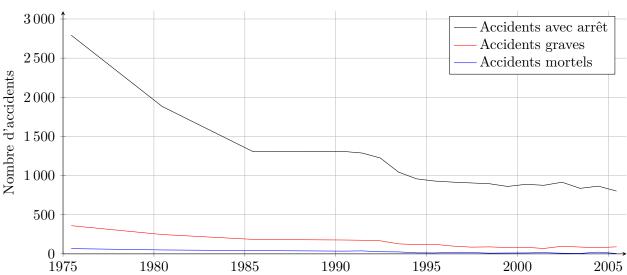
# A.1 État des lieux de la prévention des risques électriques

### A.2 Statistiques

### A.2.1 Accidents d'origine électrique

Les accidents du travail d'origine électrique diminuent depuis la mise en place du décret du 14 novembre 1962 qui attrait à la protection des travailleurs contre les dangers de l'électricité. Entre 1962 et 2000, le nombre d'incidents a baissé de 74%.





### A.2.2 Secteurs les plus atteints

Durant l'année 2008, on dénombrait 771 accidents d'origine électrique. Les secteurs les plus touchés sont :

30%: bâtiment et travaux publics,

17%: métallurgie,

16% : service et travail temporaire,

11%: alimentation.



### A.2.3 Facteurs principaux

Les principaux facteurs ayant causé l'accident sont :

31%: mode opératoire inapproprié ou dangereux;

15%: application incomplète;

12%: formation insuffisante;

12%: état du matériel;

11%: état du sol.

### A.2.4 Type de contact

75%: contact direct;

20%: contact indirect;

5%: non précisé.

### A.2.5 Type de dommages

Ces statistiques sur plusieurs années sont relativement constantes. Elles précisent que :

**60%**: brûlures;

≈ 33%: localisation multiples (les yeux, les membres supérieurs et les mains sont les plus touchés);

5%: lésions internes.

### A.2.6 Conclusion

On peut conclure de ces statistiques que depuis une trentaine d'années, le nombre d'accidents dus à l'électricité :

- diminue régulièrement ;
- demeurent particulièrement graves.

Le risque d'accidents est certe mieux maitrisé qu'auparavant mais il reste toujours présent.

### A.3 Différents effets du courant électriques

### A.3.1 Effet thermique

Il est admis que les brûlures électriques peuvent apparaître à des intensités relativement faibles ( $\approx 10 \text{mA}$ ), si le contact est maintenu quelques minutes

### A.3.2 Effet tétanisant

Lorsque la tension est alternatif, les muscles se situant sur le trajet du courant électrique se contractent. Cet effet, surtout s'il s'agit des muscles de la main, peuvent empêcher tout dégagement volontaire de la victime. Pour l'extraire de cette situation, il convient de stopper le contact crispé en la poussant à l'aide d'un objet non conducteur.

### A.3.3 Effets respiratoires et circulatoires

Les muscles respiratoires pouvant également être crispés par le courant, il suffit de 60s pour bloquer la respiration. Cela provoque une asphyxie, appelée également *syncope blanche*.

Une fibrillation ventriculaire se manifeste également pour les mêmes ordres de grandeurs. C'est le résultat de la contraction anarchiques des fibrilles du muscle cardiaque. Ces battements du cœur



rapides et désordonnés ne permettent plus d'assurer une circulation sanguine adéquate et provoque ainsi une syncope cardiaque, appelée aussi *syncope blanche*. Une défibrillation devient indispensable pour stopper cet effet du courant.

Au-delà d'un 1A, le courant entraîne un arrêt cardiaque par asystolie, une absence de battements cardiaques sur laquelle une défibrillation n'est pas recommandée.

Les lésions cardiaques diffèrent selon certain paramètres, ces information peuvent aider les premiers secours à axer leurs interventions en situation d'extrême urgence :

basse tension: effet excito-moteur et fibrillation ventriculaire;

haute tension: effet joule et asystolie;

**foudre :** sidération myocardique (dysfonction des contractions du cœur difficilement prise en charge).

Lors de la prise en charge d'un patient électrisé, il convient de bien suivre celui-ci sur plusieurs jours car les risques de malaises cardiaques dûs au choc électrique peuvent ressurgir durant une période plus ou moins longue selon les conditions d'électrisation.

## A.4 Descriptifs des moyens de protections contre les contacts directs

Les différents moyens de protections sont ici décrits en profondeur à titre informatif.

#### A.4.1 Très basse tension

Il existe trois types de TBT selon la classification du lieux et la nature du courant.

### A.4.1.1 Principe

Très Basse Tension de Sécurité (ou Séparation) Alimentation basse tension ou il n'existe aucun point commun entre le primaire et le secondaire du transformateur, utilisée pour alimenter des appareillages situés dans des locaux humides.

Très Basse Tension de Protection Alimentation basse tension ou il existe un point commun entre le commun du secondaire et le conducteur de protection, utilisée pour alimenter des machines-outils et automatisme. La liaison du commun au conducteur de protection du secondaire permet d'éviter les mises en marche intempestives pouvant survenir après deux défauts de masse consécutifs dans une commande de machine (alimentation possible d'une bobine de contacteur via la carcasse de l'armoire de commande).

Très Basse Tension Fonctionnelle Alimentation basse tension ou il existe plusieurs point commun entre le primaire et le secondaire du transformateur (autotransformateur), utilisée pour alimenter des appareillages ne requérant pas d'exigences de sécurité autre qu'une tension nominale de fonctionnement spécifique.

#### A.4.1.2 Architecture



TAB. A.1: Types de Très Basse Tension

Domaine de tension	Alimentation	Liaison à la terre	Sectionnement et protection contre les court-circuits	Protection contre les contacts indirects	Protection contre les contacts directs	Récepteur
TBTS (Très Basse Tension de Sécurité)	Transformateur de sécurité conforme à la norme NF C 52 742	Interdite	De tous des conducteurs actifs	Non	Non	
	classe II					Z
TBTP (Très Basse Tension de Protec- tion)	Transformateur de sécurité conforme à la norme NF C 52 742		De tous des conducteurs actifs	Non	Non	
	classe I		×,			Z
TBTF (Très Basse Tension de Fonction- nelle)	Transformateur de sé- curité d'origine indéter- minée		De tous des conducteurs actifs	Oui (DDR)	Oui (appareil IP2X)	
						Z •



#### A.4.2 Indice de protection

L'indice de protection (IP) est composé de deux chiffres (et parfois d'une ou deux lettres) et caractérise le degré de protection procuré par une enveloppe contre la pénétration de corps étrangers (1er chiffre) et d'eau (2e chiffre). Cet indice est souvent accompagné d'un indice contre les chocs mécaniques IK.

Lorsqu'un des deux indice n'est pas déterminé, il est remplacé par la lettre " x ".

TAB. A.2: Descriptif de l'indice contre les chocs mécanique TAB. A.3: Lettre additionnelle sur les ΙK

informations supplémentaires

Conditions

mentales spécifiées

Signification

Appareil à haute tension

Appareil en déplacement durant le test à l'eau

Appareil immobile durant le test à l'eau

environne-

Résistant aux huiles

Lettre

f

Η

Μ

S

W

IK	Tests	Énergie	$ m AG^1$	Ancien IP
00		0J		0
01	150 g	0,15J		
02	150 g	0,20J	AG1	1
03	250 g	0,35J		
04	250 g 20 cm	0,50J		3
05	350 g 20 cm	0,70J		
06	250 g	1J		
07	250 g	2J	AG2	5
08	1.25 kg 40 cm	5J	AG3	
08	1.25 kg 40 cm	5J	AG3	
09	2.5 kg	10J	AG3	
10	5 kg 40 cm	20J	AG4	

01	130 g	0,15J		
02	150 g † 10 cm	0,20J	AG1	1
03	250 g	0,35J		
04	250 g	0,50J		3
05	350 g	0,70J		
06	250 g	1J		
07	250 g	2J	AG2	5
08	1.25 kg 40 cm	5J	AG3	
08	1.25 kg 40 cm	5J	AG3	
09	2.5 kg 40 cm	10J	AG3	
10	5 kg 40 cm	20J	AG4	

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Corresponsdances avec le code AG de la classification des influences externes issu de la norme NF C 15-100.



Tab. A.4: Descriptif des indices de protection

	Protection contre les corps solides		Lettre additionnelle Contact direct avec les parties dangereuses			Protection contre les liquides		
0		Aucune protection				0		Aucune protection
1	Ø 50mm	Protégé contre les corps solides $\emptyset \geq 50 \mathrm{mm}$	A	Sphere 50	Le dos de la main reste éloigné des parties dangereuses.	1		Protégé contre les chutes verti- cales de gouttes d'eau (conden- sation)
2	Ø 12,5mm	Protégé contre les corps solides $\emptyset \ge 12,5 \mathrm{mm}$	В	4	L'introduction d'un doigt ne permet pas de toucher les par- ties dangereuses.	2	15° 1	Protégé contre les chutes de gouttes d'eau jusqu'à 15° de la verticale
3	Ø 2,5mm	Protégé contre les corps solides $\emptyset \geq 2,5 \mathrm{mm}$	С	4	L'introduction d'un outil ne permet pas de toucher les par- ties dangereuses.	3	es.	Protégé contre l'eau de pluie jusqu'à 60° de la verticale
4	Ø 1mm	Protégé contre les corps solides $\emptyset \ge 1 \mathrm{mm}$	D	4	L'introduction d'un outil fin ne permet pas de toucher les parties dangereuses.	4	O	Protégé contre les projections d'eau dans toutes les direc- tions
5		Protégé contre la poussière (pas de dépot nuisible)				5	→ <b>\</b>	Protégé contre les jets d'eau dans toutes les directions à la lance
6		Totalement protégé contre la poussière				6	1	Protégé contre les projections d'eau assimilables aux paquets de mer
								Page enim

22

Protection contre les corps solides	Lettre additionnelle Contact direct avec les parties dangereuses Pro		Protection	rotection contre les liquides		
	,	7	0.0 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10	Protégé contre les effets d'une immersion temporaire dans		
	8	8	m	l'eau  Protégé contre les effets d'une immersion prolongée dans		
	(	9		l'eau dans des conditions spé- cifiées Protégé contre les jets d'eau haute pression et haute tem- pérature mais pas nécessaire- ment submersible		



### A.4.2.1 Classification des locaux selon l'IP

Selon les locaux à équiper, leurs emplacements et les conditions particulières d'installation, la norme NF C 15-100 indique une protection minimale spécifiée par les indices IP et IK.

Tab. A.5: Classification des locaux

Type de local	IP	IK	Type de local	IP	IK		
Locaux (ou emplacements) dor	nestiques	s et ana-	Locaux (ou emplacements) domestiques et ana-				
logues	nostique	o cultu	logues				
Auvents	24	07	Sous-sols	21	02/07		
Bains (salle de)	(voir	salles	Terrasses couvertes	21	02		
,	d'eau)		Toilettes (cabinets de)	21	02		
Bicyclettes, cyclomoteurs,	20	07	Vérandas	21	02		
voitures pour enfants (locaux			Vides sanitaires	23	02 - 07		
pour)							
Branchement eau, égout,	23	02	Locaux techniques				
chauffage							
Buanderies	23	02	Accumulateurs (salles d')	23	02 - 07		
Caves, celliers, garage, local	20	02 - 07	Ascenseurs (locaux des ma-	20	07 - 08		
avec chaudière			chines et locaux des poulies)				
Chambres	20	02	Service électrique	20	07		
Collecte des ordures (locaux	25	07	Salles des commandes	20	02		
pour)			Ateliers	21 - 23	07 - 08		
Couloirs de cave	20	07	Laboratoires	21 - 23	02 - 07		
Cours	24 – 25	02 - 07	Laveurs de conditionnement	24	07		
Cuisines	20	02	d'air				
Douches	(voir	salles	Garages (servant exclusive-	21	07		
	d'eau)		ment au stationnement des				
Escaliers intérieurs, coursives	20	02-07	véhicules) d'une surface n'ex-				
intérieures			cédant pas $100 \text{m}^2$				
Escaliers extérieures, cour-	24	07	Laveurs de conditionnement	24	07		
sives extérieures non cou-			d'air				
vertes	0.1	0.0	Machines (salles de)	31	07 - 08		
Coursives extérieures cou-	21	02	Surpresseurs d'eau	23	07 - 08		
vertes	20	00	Chaufferies et locaux an-				
Greniers (combles)	20	02	nexes:		o <del>-</del> oo		
Abris de jardins	24-25	02-07	à charbon	51–61	07–08		
Lieux d'aisances	20	02	autres combustibles	21	07-08		
Locaux à poubelles	$\begin{array}{c} 25 \\ 21 \end{array}$	$02-07 \\ 02$	électriques	21	07 - 08		
Lingeries, salles de repassage Rampes d'accès au garage	$\frac{21}{25}$	02	Garages et parcs de stationn	ement c	ouverts		
Salles d'eau, locaux conte-	20	07	d'une surface supérieure à 100				
nant une baignoire ou une							
douche:			A: 1 44:	0.1	07.00		
volume 0	27	02	Aires de stationnement	21 25	07–20		
volume 0 volume 1	24	$02 \\ 02$	Zones de lavage (à l'intérieur	25	07		
volume 1 volume 2	23	$02 \\ 02$	du local) Zones de sécurité :				
volume 2 volume 3	21	02	à l'intérieur	21	07		
Salles de séjour	20	02	à l'extérieur	$\frac{21}{24}$	07		
Séchoirs	21	02	Zones de graissage	23	08		
			Zones de gransage	20			

 $Colonne\ suivante$ 

 $Page\ suivante$ 



Type de local	IP	IK	Type de local	IP	IK
Garages et parcs de stationn d'une surface supérieure à 100		t couverts	Locaux (ou emplacements) da tions agricoles	ans les e	xploita
Locaux de recharge de batte-	23	07	Bergeries fermées	35	07
ries			Buanderies	24	07
Ateliers	21	08	Battages de céréales	50	07
T			Bûchers	30	10
Locaux sanitaires à usage coll	ectii		Caves de distillation	23	07
			Chais (vin)	23	07
Salles de lavabos individuels	21	07	Cours	35	07
Salles de WC à cuvettes (à	21	07	Élevages de volailles	35	07
l'anglaise)			Écuries	35	07
Salles d'urinoirs	21	07	Engrais (dépôts d')	50	07
Salles de lavabos collectifs	23	07	Étables	35	07
Salles de WC à la turques,	23	07	Fumières	24	07
de douches à cabines indivi-			Fenils	50	07
duelles, de douches collectives			Fourrage (entrepôts de)	50	07
Buanderies collectives	24	07	Greniers, granges	50	07
			Paille (entrepôts de)	50	07
Bâtiments à usage collectif (autre que ERP)			Serres	23	07
			Silos à céréales	50	07
Bureaux	20	02	Traies (salle de)	35	07
Bibliothèques	20	$02 \\ 02$	Porcheries	35	07
Salles d'archives	20	02	Poulaillers	35	07
Salles d'informatiques	20	$\frac{02}{02}$			
Salles de dessin	20	$\frac{02}{02}$	Installations diverses		
Locaux regroupant les ma-	20	02			
chines de reproduction de	20	02	Terrains de camping et cara-	34	07
plans et de documents			vaning	94	01
Salles de tri	20	07	9	34	00
Salles de restaurant et de can-	$\frac{20}{21}$	07	Quais de ports de plaisance		08
	<b>41</b>	07	Chantiers Ovais de changement	$\frac{44}{35}$	08
tine, grandes cuisines	91	07.09	Quais de chargement		08
Salles de sports Locaux de casernement	$\begin{array}{c} 21 \\ 21 \end{array}$	$07-08 \\ 07$	Rues, cours, jardins et autres emplacements extérieurs	34 – 35	07
Salles de réunion	$\frac{21}{20}$	02		22	00
			Établissement forains	33	08
Salles d'attentes, salons, hall	20	02	Piscines:	00	00
Salles de consultation à usage	20	02	volume 0	28	02
médical, ne comportant pas			volume 1	$\frac{25}{22.24}$	02
d'équipements spécifiques	20	09	volume 2	22–24	02
Salles de démonstration et	20	02	Saunas	34	02
d'exposition			Bassins de fontaines	37	02
Locaux (ou emplacements) d tions agricoles	ans le	s exploita-	Traitements des eaux (local de)	24–25	07-0
Alcools (entrepôts de)	23	07	Installations thermodynamique matisées et chambres froides	es, cham	bres cl

 $Colonne\ suivante$ 

 $Page\ suivante$ 



Type de local	IP IK		Type de local	IP	
Installations thermodynamiques,	chambre	s cli-	Établissements industriels		
natisées et chambres froides	ciiaiiioi c	o on			
			Charbon (entrepôts de)	54	
Température $< -10^{\circ}$ C	23	07	Charcuteries	24	
Hauteur au dessus du sol :	20	01	Characteries	30	
0 à 1,10m	24	07	Chaux (fours à)	50	
1,10 à 2m	$\frac{24}{21}$	07	Chiffons (entrepôts de)	30	
au-dessus de 2m	$\frac{21}{21}$	07	Chlore (fabrication et dé-	33	
sous l'évaporateur ou tube	$\frac{21}{21}$	07	pôts)	55	
écoulement d'eau	$\frac{21}{21}$	07	Chromage	33	
Plafond et jusqu'à 10cm en-	$\frac{21}{23}$	07	Cimenterie	50	
dessous	20	01	Cokerie	53	
Compresseur:			Colle (fabrication de)	33	
local	21	08	,	ээ 35	
monobloc placé à l'extérieur	$\frac{21}{34}$	08	Chaines d'embouteillage Combustibles liquides (dé-	31–33	
ou en terrasse	94	00	pôts de)	91–99	
Établissements industriels			Corps gras (traitement de)	51	
			Cuir (fabrication et dépôts	31	
			de)		
Abattoirs	55	08	Cuivre (traitement des miné-	31	
Accumulateurs (fabrication	33	07	raux)		
d')			Décapage	54	
Acide (fabrication et dépôts)	33	07	Détersifs (fabrication de pro-	53	
Alcool (fabrication et dépôts)	33	07	duits)		
Aluminium (fabrication et dé-	51 - 53	08	Distillerie	33	
pôts)			Électrolyse	03	
Animaux (élevage et engrais-	45	07	Encre (fabrication d')	31	
sement)			Engrais (fabrication et dé-	53	
Asphaltes, bitume (dépôts	53	07	pôts de)		
d')		0.0	Explosifs (fabrication et dé-	55	
Battage et cardage des laines	50	08	pôts de)		
Blanchisseries	23–24	07	Fer (fabrication et traitement	51	
Bois (travail du)	50	08	de)		
Boucheries	24-25	07	Filatures	50	
Boucheries	24–25	07	Fourrures (battage)	50	
Brasseries	24	07	Fromageries	25	
Briqueteries Caputahana (fabrication et	53–54	08	Gaz (usines et depôts de)	31	
Caoutchouc (fabrication et	54	07	Goudron (traitement de)	33	
transformation)	F 1	07	Graineteries	50	
Carbure (fabrication et dé-	51	07	Gravures de métaux	33	
pôts)	F0	00	Huile (extraction de)	31	
Cartoucherie	53	08	Hydrocarbures (fabrication	33 - 34	
Cartons (fabrication de	33	07	de)		
Carrières	55 20	08	Imprimeries	20	
Celluloïd (fabrication d'ob-	30	08	Laiteries	25	
jets Callulaga (fabrication)	9.4	00	Laveries, lavoirs publics	25	
Cellulose (fabrication)	34	08	Liqueurs (fabrication de)	21	

 $Colonne\ suivante$ 

 $Page\ suivante$ 



### Colonne précédente

1 age precedente							
Type de local	IP IK		Type de local		IP	IK	
Établissements industriels			Éta	blissements industriels			
Liquides halogénés (emploi	21	08	Tei	ntureries	35	07	
de)				tiles et tissus (fabrication	51	08	
Liquides inflammables (dé-	21	08	de)				
pôts, ateliers ou l'on emploie			,	nis (fabrication et appli-	33	08	
des)				on de)			
Magnésium (fabrication, tra-	31	07	Ver	reries	33	08	
vail et depôts de)			$\operatorname{Zin}$	c (travail du)	31	08	
Machines (salle des)	20	08		bliggements recovert du public	, (FE	DD/	
Matières plastiques (fabrica-	51	08		blissements recevant du public	; (EF	(P) 	
tion de)							
Menuiseries	50	08	${ m L}$	Salles d'audition, de confére	nce,	de	
Métaux (traitement de)	31 - 33	08		réunion, de spectacles ou à	usag	ges	
Moteurs thermiques (essai	30	08		multiples:			
de)				salles	20	02-0'	
Munitions (dépôts de)	33	08		cages de scènes	20	08	
Nickel (traitement des miné-	33	08		magasin de décors	20	08	
rais)				locaux des perruquiers et	20	07	
Ordures ménagères (traite-	53 – 54	07		des cordonniers			
ment d')			$\mathbf{M}$	Magasins de vente, centres	com	mer-	
Papiers (fabriques de)	33 - 34	07		ciaux:			
Papiers (dépôts de)	31	07		locaux de ventes	20	08	
Parfum (fabrication et dépôts	31	07		stockages et manipulations	20	08	
de)				de matériels d'emballages			
Pâte à papiers (préparation	34	07	N	Restaurants et débits de	20	02	
de)				boissons			
Peinture (fabrication et dé-	33	08	Ο	Hôtels et pensions de fa-	20	02	
pôts de)				milles			
Plâtre (broyage et dépôts de)	50	07	Р	Salles de danse et salles de	20	07	
Poudreries	55	07		jeux			
Produits chimiques (fabrica-	30 – 50	08	R Établissements d'enseignement, d			lo-	
tion de)				nies de vacances :			
Raffinerie de pétrole	34	07		salles d'enseignement	20	02	
Salaisons	33	07		dortoirs	20	07	
Savons (fabrication de)	31	07	$\mathbf{S}$	Bibliothèques, centres de do-	20	02	
Scieries	50	08		cumentation			
Serrureries	30	08	Τ	Expositions:			
Silos à céréales ou à sucre	50	07		halls et salles	21	07	
Soies et crins (préparation	50	08		locaux de réceptions de ma-	20	08	
de)				tériels et de marchandises			
Soude (fabrication et dépôts	33	07	U	Établissements sanitaires :			
de)				chambres	20	02	
Soude (traitement de)	51	07		incinérations	21	07-08	
Spiritueux (entrepôts de)	33	07		blocs opératoires	20	07	
Sucreries	55	07					
Tanneries	35	07					

 $Colonne\ suivante \\ Page\ suivante$ 



	Type de local	IP	IK	Type de local	IP	IK
Étal	plissements recevant du pu	ıblic (EF	<u>RP)</u>	Locaux commerciaux, boutique	s et an	nexes
U	Établissements sanitaire	s:		Boucherie:		
	stérilisations centrali-	24 - 25	02 – 07	Boutique	24	07
	sées			Chambre froide	23	07
	pharmacies et labora- toires avec plus de 10L	21–23	02-07	Boulangerie-pâtisserie (four- nil)	50	07
	de liquides inflamma-			Brûlerie cafés	21	02
	toires			Charbon, bois, mazout	20	08
V	Établissement de cultes	20	02	Charcuterie (fabrication de)	24	07
W	Administrations et	20	02	Confiserie (fabrication de)	20	02
	banques			Cordonnerie	20	02
X	Établissements sportifs of	couverts	:	Crèmerie, fromagerie	24	02
	Salles	21	07 - 08	Droguerie, peinture (réserve	33	07
	Locaux contenant des	21	08	de)		
	installations frigori-			Ébenisterie, menuiserie	50	07
	fiques			Exposition, galerie d'art	20	02-0
Y	Musées	20	02	Fleuriste	24	02
PA	Établissement de plein	25	08-10	Fourrure	20	02
	air			Fruits et légumes	24	07
CT	Chapiteaux et tentes	$44(^{1})$	08	Graineterie	50	07
$\overline{SG}$	Structures gonflables	44	08	Libraire, papeterie	20	02
PS	Parc de stationnement couvert	21	07–10	Mécanique, accessoires de motos et vélos	20	08
т	/ <sub>1</sub> 11:			Messageries	20	08
	aux communs aux établisse public	ements r	ecevant 	Meuble (antiquités et bro- cantes de)	20	07
				Miroiterie (atelier de)	20	07
Dép	ôts, réserve	20	08	Papiers peints (réserve de)	21	07
Loca	aux d'emballage	20	08	Parfumerie (réserve de)	31	02
Loca	aux d'archive et de sto-	20	02	Pharmacie (réserve de)	20	02
ckag		90	0.0	Photographie (laboratoire	23	02
	ns et supports magné-	20	08	de)	20	07
tique		0.1	00	Plomberie et sanitaire (ré-	20	07
_	geries	21	02	serve de)	20	07
	nchisseries	24	07	Poissonnerie	20	07
	iers divers	21	07 - 08	Pressing et teinturerie	23	02
Cuis	sines (grandes) <sup>2</sup>			Quincaillerie	20	07
Loca	aux commerciaux, boutiqu	es et an	nexes	Serrurerie	20	07-0
				Spiritueux, vins et alcools (caves de stockages de)	23	07
	uries (réserves et ateliers	31 - 33	08	Tapissier (cardage de)	50	07
d') Blan	achisseries (laveries)	24	07	Tailleur, vêtement (réserve de)	20	02
				Toilette animaux, clinique vé- térinaire	35	07

 $Colonne\ suivante$ 

 $<sup>^{1}</sup>$  IP24 - IK08 pour les luminaires ;  $^{2}$  Se reporter au guide spécialisé UTE C15-201.

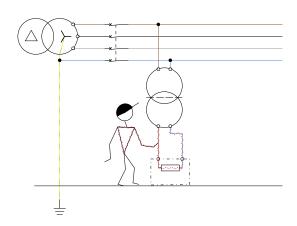


#### A.4.3 Transformateur d'isolement

Le transformateur d'isolement a pour but d'isoler l'utilisateur du réseau électrique. On le retrouve généralement dans les salles de bains d'ERP tels que les hôtels, intégré aux sèches-cheveux et rasoirs muraux.

Le secondaire de ce type de transformateur ne doit pas être relié à la terre et isolé galvaniquement du primaire, c'est-à-dire qu'il n'y a aucune liaison électrique entre les deux bobinages du transformateur. Le tout afin que le corps humain n'offre pas de chemin pour que le courant effectue une boucle et revienne au transformateur d'où il vient, la différence de potentiel entre la terre et les conducteurs de phase et neutre est alors nulle.

Cette situation est analogue à celle d'un oiseau perché sur une ligne électrique, tant qu'il ne touche pas deux conducteurs électriques en même temps, celui-ci ne risque rien.



# A.5 Descriptifs des moyens de protection contre les contacts indirects

Pour protéger les biens et les personnes contre les contacts indirects, on associe trois spécificités de l'installation électrique qui sont la MALT des appareils et structures conductrices, la prise de terre du poste de distribution électrique et l'usage d'un DDR. Cette association, selon le type de branchement, formera les schémas de liaisons à la terre (SLT). En outre, le choix des classe d'isolation d'un appareil électrique ou la mise hors de portées des appareils peuvent également constituer un moyen de protection contre les contacts indirects.

# A.5.1 Classe d'isolation des appareils électriques

Tab. A.6: Classe d'isolation électrique des appareils

Classe	Définition	Exemple	Symbole	Raccordement
0	Matériel ayant une simple isolation et ne présentant pas de dispositif de mise à la terre (interdit)	Lampe de chevet ancienne en bois	pas de symbole	
I	Matériel ayant une simple isolation mais présentant un dispositif de mise à la terre	Ordinateur, lam- padaire, fer à re- passer, fer à sou- der		
II	Matériel présentant une double iso- lation de la partie active ① (iso- lation fonctionnelle ② et isolation supplémentaire ③) ne nécessitant donc pas de mise à la terre	Chaîne hi-fi, sèche- cheveux, rasoir électrique		

Page suivante



Classe	Définition	Exemple	Symbole	Raccordement
III	Matériel ne fonctionnant qu'en très basse tension (12V ou 24V) et ne présentant pas de dangers pour les personnes (aucune précaution par- ticulière à prendre)	triques, sonnette,		

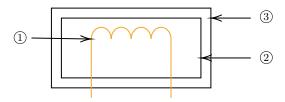


Fig. A.1: Matériel de classe d'isolation II

# A.5.2 Dispositif Différentiel Résiduel

#### A.5.2.1 Caractéristiques générales

**Définition A.1 (Dispositif Différentiel Résiduel)** Un Dispositif Différentiel Résiduel (DDR) est un appareil de protection chargé d'assurer la protection des personnes contre les défauts d'isolement provoquant potentiellement des contacts indirects (Définition 1.2 page 7). Son rôle est de surveiller les fuites de courant d'une installation électrique vers la terre.

Il convient de bien différencier deux type de DDR:

Interrupteur différentiel : protection des personnes contre les contacts indirects dont le symbole est :



Disjoncteur différentiel : protection des personnes contre les contacts indirects et protection des circuits contre les surintensités et les court-circuits dont le symbole est :



Tab. A.7: Valeur du seuil de  $I_{\Delta n}$  fonction de  $R_A$  et  $U_L$ 

$U_L$	$R_{A}$	$_{A}$ $(\Omega)$	$I_{\Delta n}$ (A)	$U_L$	$R_A$	$(\Omega)$	$I_{\Delta n}$ (A)	$U_L$	$R_A$	$(\Omega)$	$I_{\Delta n}$ (A)
50V	$\geq$	1660	0,030	25V	≥	500	0,030	12V	$\geq$	400	0,030
	$\geq$	166	$0,\!300$		$\geq$	83	0,300		$\geq$	40	0,300
	$\geq$	100	$0,\!500$		$\geq$	50	0,500		$\geq$	24	0,500
	$\geq$	16	3		$\geq$	8	3		$\geq$	4	3



#### A.5.2.2 Marquage normalisé

Comme tout appareil de protection, le DDR respecte des normes de qualité strictes (Conformité Européenne) et doivent présenter plusieurs marquages réglementaires, ainsi qu'un bouton « TEST » pour informer l'installateur et l'utilisateur des caractéristiques du DDR. Cela informe de la conformité de l'appareil de protection.

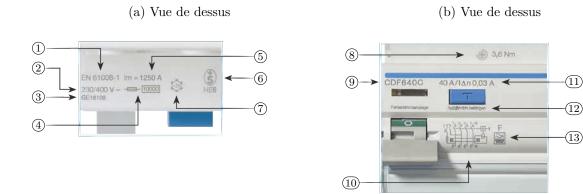


Fig. A.2: Marquage d'un interrupteur différentiel

- (1): norme du produit
- ②: tension assignée 230/400V ~
- (3): code de production
- 4 : signe « Courant assigné de court-circuit  $10\,000\mathrm{A}$  » en combinaison avec un fusible en amont
- (5): pouvoir assigné de coupure « 1250A »
- ⑥ : signe de sécurité ESTI (équivalent de la norme NF pour la Suisse)
- $\bigcirc$ : signe « Flocon de neige » (utilisation pour une température ambiante jusqu'à  $-25^{\circ}$ )

- (8): couple de serrage N m
- 9: désignation du type
- (10): schéma des connexions
- (11): courant assigné  $I_n$  de 40A et calibre du DDR  $I_{\Lambda n}$
- $\fbox{12}$  : note concernant le test « à effectuer tous les six mois »
- (13): type de courant différentiel (type F)

#### A.5.2.3 Composante du courant de défaut

Les DDR peuvent détecter plusieurs composantes du courant de défaut. C'est un paramètre qui peut varier selon le type d'appareil électrique protégé par le DDR.

TAB. A.8: Différents types de DDR selon les composantes du courant de défaut

Type	Symbole	Caractéristiques	Forme d'onde	Type de charge
Type AC	2	<ul> <li>détection des courants alternatifs différentiels;</li> <li>utilisation courante en domestique couvrant la plupart des besoin.</li> </ul>	<b>→</b>	linéaire

Page suivante



Type	Symbole	Caractéristiques	Forme d'onde	Type de charge
Type A		<ul> <li>détection des courants différentiels alternatifs et des courants différentiels continus pulsés;</li> <li>utilisation spécifique pour les charges électriques monophasées de type 1.</li> </ul>	<u> </u>	redressée monophasée
Type F		<ul> <li>détection des courants différentiels alternatifs, les courants différentiels continus pulsés et les courants différentiels de fréquences mixtes jusqu'à 1kHz;</li> <li>utilisation spécifique pour circuits comportant des variateurs de vitesse monophasés.</li> </ul>		convertie monophasée
Type B		<ul> <li>détection des courants différentiels alternatifs, les courants différentiels continus pulsés, des courants différentiels de fréquences mixtes jusqu'à 1kHz et des courants différentiels continus lisses;</li> <li>utilisation spécifique pour circuits comportant des variateurs de vitesse triphasés, un système photovoltaïque, une borne de recharge de véhicule électrique ou encore des équipements médicaux.</li> </ul>		redressée triphasée

#### A.5.2.4 Principe de fonctionnement

Les éléments essentiels d'un DDR sont les suivants :

① : bouton test d'essai du DDR  $I_1$  : courant « d'arrivée » du récepteur

2 : transformateur d'intensité (tore de détec-  $I_2$  : courant « de sortie » du récepteur

tion)  $I_d$  : courant de défaut 3 : relais de déclenchement  $I_c$  : courant de contact

4: mécanisme à déclenchement libre sans retour  $R_b$ : résistance de terre du neutre

automatique  $R_a$ : résistance de la prise de terre de l'installation

électrique

Pour le fonctionnement d'un DDR, les conditions suivantes doivent être remplie :

- le point neutre du transformateur HT/BT doit être mis à la terre ;
- aucune liaison entre le conducteur de neutre et le conducteur de protection ne doit être réalisée en aval du DDR ;



- le conducteur de protection ne doit pas transiter dans le transformateur d'intensité;
- le réseau doit être alternatif.

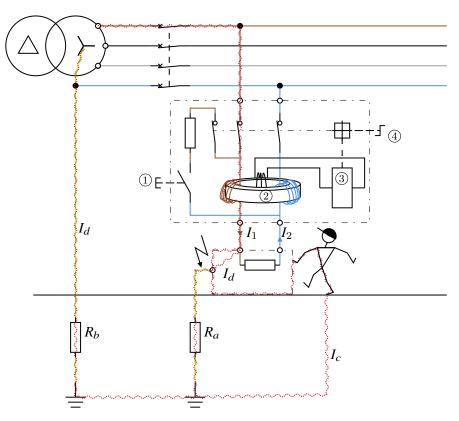


Fig. A.4: Principe de fonctionnement d'un DDR

Transformateur d'intensité Les conducteurs de phase et le conducteur neutre sont bobinés autour du transformateur d'intensité. Les champs magnétiques des différents conducteurs génèrent un flux magnétique à l'intérieur du transformateur d'intensité. Si la somme des courants entrants est égale à la somme des courants sortants (1<sup>re</sup> loi de Kirchhoff), le flux magnétique s'annule.

Relais de déclenchement Si, en cas de défaut, un courant s'écoule par la terre, il y a alors un déséquilibre dans le transformateur d'intensité et un courant est induit dans la bobine du relais de déclenchement. Le courant induit est proportionnel au courant de défaut et entraîne la coupure du circuit principal à l'aide du relais déclencheur.

La bobine de détection est dimensionné sur son tore selon le calibre de détection souhaité.

Mécanisme de déclenchement Le mécanisme de déclenchement assure la coupure omnipolaire du circuit principal en cas de défaut. La caractéristique « libre » du mécanisme agit dans le cas où la manette reste bloquée en position enclenchée.

Bouton de test d'essai du DDR En appuyant sur le bouton test, un courant de défaut est généré à travers une résistance. Le circuit de courant du dispositif d'essai se trouve en dehors du transformateur d'intensité afin de pouvoir contrôler le fonctionnement de la bobine et du mécanisme de déclenchement. Le dispositif d'essai fonctionne seulement si la tension réseau est présente. L'essai est à réaliser régulièrement selon les normes en vigueur. Dans des installations mobiles, il est recommandé d'effectuer un essai tous les jours ouvrables.



#### A.5.2.5 Sélectivité et coordination des DDR

Dans le cas d'une installation électrique composée dont les DDR sont disposés en séries, il peut être nécessaire d'appliquer cette sélectivité sur les différents DDR. Elle fait appel à deux méthode :

- temporisation des DDR entre eux;
- subdivision des circuits.

**Définition A.2 (Sélectivité des DDR)** Méthode d'installation et de calcul des temps de déclenchement des DDR permettant d'éviter le déclenchement des DDR autres que celui situé immédiatement en amont du défaut d'isolement.

La sélectivité est totale si :

- le rapport entre les courants de fonctionnement résiduels assignés doit être supérieur à 3;
- présence d'un retard de la temporisation du déclenchement du DDR situé en amont.

Elle peut toutefois être prescrite selon les exigences de sécurité ou d'exploitation et est obtenue sur base des différents calibres de sensibilité standardisés (30mA, 100mA, 300mA, 1A...) et de la temporisation des temps de déclenchement comme dans la figure située figure A.5 page 34.

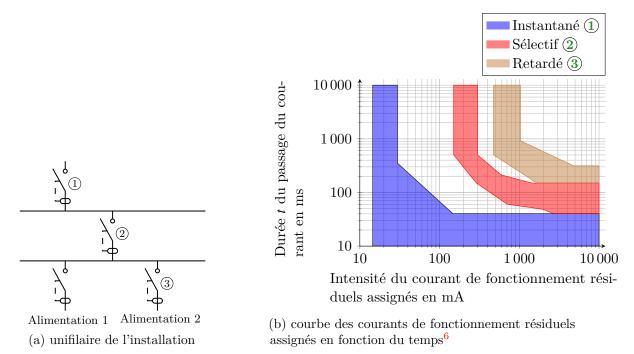


Fig. A.5: Sélectivité totale à trois niveaux

Cas particulier de coordination avec les DDR de type B En présence d'un courant de fuite à la terre possible en courant continu (typiquement le cas pour les chargeurs de voiture), un DDR de type B doit être utilisé pour la protection contre les contacts indirects. Dans ce cas, le DDR en amont ne doit pas être aveuglé par le courant résiduel continu possible et doit assurer sa protection normale lorsqu'un courant de défaut apparait dans une autre partie de l'installation.

DDR type B 300mA type S DDR type B 30mA

FIG. A.7: Cas d'une sélectivité à deux niveaux entre des DDR de type B

Par exemple, dans le schéma en figure A.7 page 34, le DDR  $I_{\Delta n} = 30\text{mA}$  de type B au niveau 2 peut avoir

DDR  $I_{\Delta n}=30 \mathrm{mA}$  de type B au niveau 2 peut avoir un seuil de déclenchement courant continu maximum de  $2 \times I_{\Delta n}$ , selon la norme produit DDR CEI 62423<sup>2</sup>. Cela signifie que ce DDR de



 $I_{\Delta n}=30\mathrm{mA}$  de type B pourrait laisser passer un courant résiduel de presque  $60\mathrm{mA}=\mathrm{sans}$  déclenchement et que le DDR en amont ne devrait perdre aucune de ses performances avec la présence de ce niveau élevé de courant résiduel *mathdirectcurrent*. C'est pourquoi il est souvent proposé d'utiliser un DDR de type B au niveau 1 pour éviter tout effet d'aveuglement par le courant continu.

Toutefois, certains constructeurs implémentent dans leurs DDR de type A la capacité de ne pas être sensibles au courant résiduel == en dessous d'un certain seuil de courant de défaut (60mA pour la marque Schneider<sup>6</sup>. Cela permet d'éviter la pose d'un DDR de type B en amont, plus coûteux qu'un DDR de type A, tout en conservant les capacités de détection des DDR de types A et AC.

# A.5.3 Mise à la terre des appareils et structures conductrices

#### A.5.3.1 Mise à la terre des appareils électriques

Les appareils de classe d'isolation I doivent être raccordées à des prises 2P + T ③ au moyen de fiches 2P + T ④. Ces prises équipent maintenant tous les logements dont l'installation respecte la norme NF C15-100. Si ces appareils ne présentent pas de fiches, elles sont raccordées au moyen de boitiers d'encastrements appropriés.

Sont particulièrement concernés par cette connexion vers la terre les appareils combinant électricité et eau (lave-vaisselle, lave-linge, cafetière...5). Les fuites d'eau peuvent effectivement provoquer relativement facilement la mise sous tension de la carcasse métallique de l'appareil.

#### A.5.3.2 Liaison équipotentielle

Pour protéger les biens et les personnes des contacts indirects, en plus de connecter toutes les carcasses métalliques des appareils de classe d'isolation II vers la terre, il convient de connecter toutes les structures métalliques du bâtiment susceptibles d'être en contact avec un individu et d'être mise sous tension accidentellement. Sont concernés par la mise à la terre 6:

- tuyauterie (même non conductrice car l'eau y transitant l'est) ;
- baignoire et bac de douche (fonte, métal...);
- charpente métallique ;
- autres structures métalliques (pouvant varier selon les exigences de sécurité).

Cette connexion, effectuée par un conducteur de protection PE 7 (obligatoirement en jaune-vert), de toutes les structures conductrices et appareils de classe I constitue la liaison équipotentielle. Tous ces conducteurs sont connectés sur une barrette de terre 10 dans le Tableau Général Basse Tension (TGBT) et sont séparés de la prise de terre de l'installation électrique 11 par une barrette de mesure 12 (dénommé également couteau de terre).

Afin d'assurer la meilleure protection possible, les conducteurs de protection doivent présenter une section de câble et des raccordements dimensionnés à même de garantir une résistance de la liaison équipotentielle d'une valeur inférieure à  $2\Omega$ . Cette résistance est contrôlée au moyen d'un testeur de continuité spécifique.



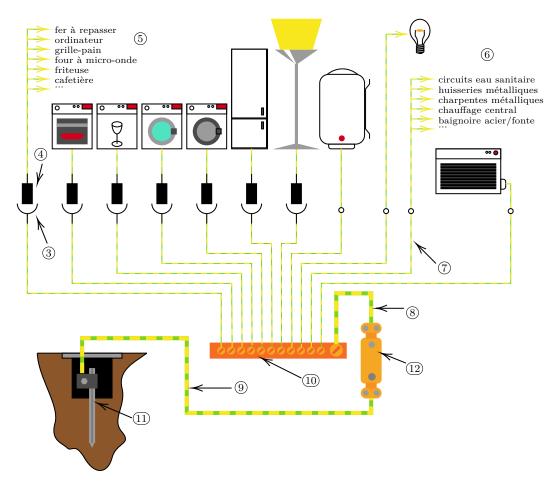


Fig. A.8: Liaison équipotentielle

Tab. A.9: Section des conducteurs de protection

Schéma	Type de conducteur	Section
7	Conducteur de protection transitant dans la même canalisation que les phase(s) et neutre	identique à celle des phase(s) et neutre
	Conducteur de protection protégé mécaniquement	$2.5 \mathrm{mm}^2$
	Conducteur de protection non protégé mécaniquement	$4 \mathrm{mm}^2$
8	Conducteur principal de protection	$16\mathrm{mm}^2$ en cuivre isolé
9	Conducteur de terre	Selon les caractéristiques :  - 16mm² en cuivre isolé ;  - 25mm² en cuivre nu ;  - 50mm² en aluminium ou en fer.

# A.5.3.3 Prise de terre de l'installation électrique

Le courant de défaut  $I_d$  transite par les conducteurs de la liaison équipotentielle et s'échappe vers la terre via la prise de terre de l'installation électrique (11) qui est simplement un électrode métallique en contact avec la terre.

Cet électrode doit présenter également la plus faible résistance de terre  $R_A$  pour permettre au courant de défaut  $I_d$  de s'échapper sous une tension de sécurité  $U_L$  la plus faible possible. Cette



valeur doit être régulièrement contrôlée par un contrôleur de terre. Les paramètres  $U_L$  et  $I_{\Delta n}$  (calibre du DDR) étant des constantes déterminées par le DDR, le seul paramètre variable est donc la  $R_A$ , selon les conditions environnementales (géologie, humidité, corrosion...).

Elle ne doit jamais dépasser :

 $50\Omega$ : locaux humides;  $100\Omega$ : locaux secs.

Formule A.1 (Valeur de la résistance de la prise de terre de l'installation électrique  $R_T$ )

$$R_A \le \frac{U_L}{I_{\Delta n}} \tag{A.1}$$

Avec:

Grandeur dans l'ISQ	Unité SI de mesure	Description
$R_A$ : résistance	ohm ( $\Omega$ )	résistance de la prise de terre
$U_L$ : tension	volt (V)	tension de sécurité du local
$I_{\Delta n}:  ext{ intensit\'e}$	ampère (A)	intensité de sensibilité du DDR (calibre)

Il existe trois méthode de mesure de  $R_A$ :

mesure en ligne (des 62%): un ou deux piquets selon les variantes;

mesure en triangle : deux piquets disposés de façon à former un triangle équilatéral avec le piquet de terre.

La terre est un conducteur offrant une résistance bien plus élevée que le cuivre mais sa « section » est théoriquement infinie, on va donc maximiser la surface de contact de la prise de terre de l'installation électrique. Il existe trois technique courant pour la réaliser :

Boucle à fond de fouille Cette technique consiste en un conducteur noyé dans les fondations et raccordée à la boucle. Elle est réalisée lors du terrassement précédant la construction de l'immeuble et constitue la solution privilégiée pour minimiser la résistance de terre  $R_A$ . Elle sera donc préférée aux deux solutions suivantes.

Le conducteur utilisé doit cependant présenter une section minimale selon le matériau choisi :

- câble de cuivre nu de  $25 \text{mm}^2$ ;
- câble en acier de  $95 \text{mm}^2$ ;
- feuillard en acier de 100mm<sup>2</sup> et de 3mm d'épaisseur.

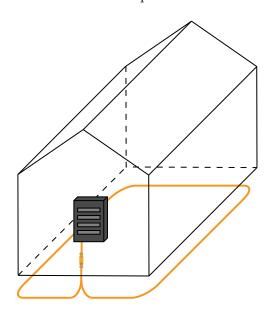


Fig. A.9: Boucle à fond de fouille



Câble en tranchée Si la mise en œuvre de la boucle à fond de fouille n'est pas possible (bâtiment existant par exemple), on peut réaliser la mise à la terre de l'installation électrique par l'installation d'un câble en tranchée en respectant les règles de pose explicité dans le schéma figure A.10 page 38. Le conducteur utilisé doit aussi présenter une section minimale selon le matériau choisi :

- câble de cuivre nu de 25mm<sup>2</sup>;
- câble en acier de 95mm<sup>2</sup>.

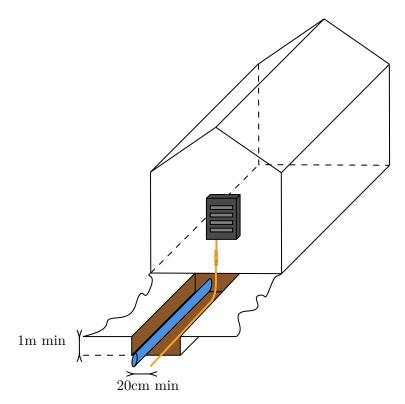


Fig. A.10: Câble en tranchée

**Piquet de terre** Si aucune des deux solutions précédentes n'est envisageable, on peut réaliser la prise de terre au moyen d'un piquet enfoncé dans le sol en respectant les règles de pose explicité dans le schéma figure A.11 page 39.

Le piquet utilisé doit aussi présenter une section ou une surface minimale selon le matériau choisi :

- tube en acier de 25mm de diamètre ;
- profilé en acier de 60mm<sup>2</sup> de diamètre ;
- une barre de cuivre ou d'acier cuivré de 15mm² de diamètre.



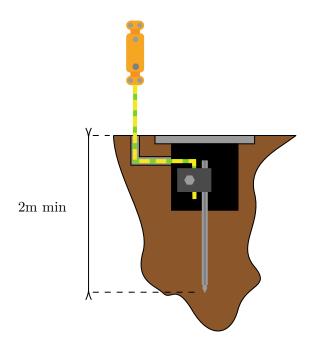


Fig. A.11: Piquet de terre

# A.5.4 Mise hors de portée des appareils électriques

Un dernier moyen de protection contre les contacts indirects est de mettre hors de portée les appareils électriques ou du moins installer des appareils présentant des indices de protections adaptés à l'environnement. Cette solution est obligatoirement appliquée dans les pièces humides comme les salles de bain ou de douches, et les règles d'installations sont régies par la norme NF-C15  $100^5$ . L'eau étant conductrice, si l'on se retrouve immergé ou simplement mouillé, le risque d'électrocution lors de la manipulation d'appareils est plus important. Les zones humides font donc l'objet d'une attention particulière :

- règlementation de pose des appareils électrique ;
- calibre du DDR plus faible  $(I_{\Delta n} < 30 \text{mA})$ ;
- liaison équipotentielle *secondaire* (huisseries, tuyauterie, baignoire métallique, plancher chauffant, crépine...).

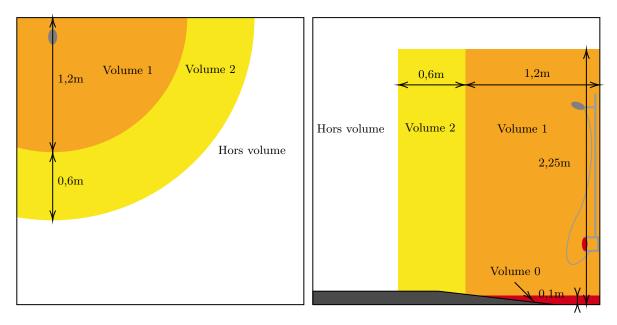


Fig. A.12: Répartition des volumes dans une salle d'eau sans receveur



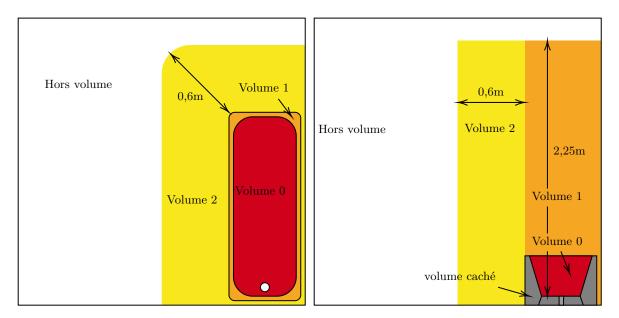


Fig. A.13: Répartition des volumes dans une salle d'eau avec baignoire



Tab. A.10: Caractéristiques des équipements électriques selon les volumes des salles d'eau

Appareils	Mesure de protection	Volume 0 IPX7	Volume 1 IPX4 <sup>1</sup>	Volume 2 IPX4 <sup>1</sup>	Hors volume
Lave-linge, sèche-linge	classe I	interdit	interdit	interdit	autorisé
Appareils de chauffage	classe II	interdit interdit	interdit interdit	interdit autorisé	autorisé autorisé
Éclairage	classe I classe II TBTS (12V $=$ ou 30V $\sim$ )	interdit interdit autorisé $^2$	interdit interdit autorisé $^2$	interdit autorisé autorisé <sup>2</sup>	autorisé autorisé autorisé <sup>3</sup>
Chauffe-eau instantané	classe I	interdit	${\rm autoris}\acute{\rm e}^4$	${\rm autoris}\acute{\rm e}^4$	autorisé
Chauffe-eau à accumulation	classe I	interdit	autorisé $^5$	$autorisé^4$	autorisé
Interrupteur	TBTS (12V = ou 30V ~)	interdit interdit	interdit autorisé <sup>2</sup>	interdit autorisé <sup>2</sup>	autorisé autorisé <sup>3</sup>
Prise de courant avec terre		interdit	interdit	interdit	autorisé
Prise rasoir (10 à 50W)	transformateur de séparation	interdit	interdit	autorisé	autorisé
Transformateur de séparation		interdit	interdit	interdit	autorisé
Canalisation		interdit	autorisé $^6$	autorisé $^6$	autorisé
Boitier de connexion		interdit	${\rm interdit}^7$	interdit	autorisé

 $<sup>^1</sup>$  IP X5 si le volume est soumis à des jets d'eau pour des raisons de nettoyage (piscines, bains publics...) ;



 $<sup>^{2}</sup>$  Le transformateur de séparation doit être installé en dehors des volumes 1, 2 et 3 ;

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> La tension peut être portée à 230V ;

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Si l'appareil est alimenté directement sans boite de connexion ;

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Chauffe-eau horizontal installé le plus haut possible ;

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Limité à l'alimentation des appareils autorisés dans ces volumes ;

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Pour l'alimentation en direct d'un appareil et avec le respect de l'IP exigée par le volume ou elle se situe.

# **Bibliographie**

- [1] Effets du courant sur les êtres humains et les animaux domestiques. Bureau Central de la Commission Electrotechnique Internationale. 1998-2016.
- [2] Interrupteurs automatiques à courant différentiel résiduel de type B et de type F avec et sans protection contre les surintensités incorporée pour usages domestiques et analogues. Bureau Central de la Commission Electrotechnique Internationale. 2009.
- [3] René Bourgeois et Denis Cogniel. « Électrotechnique ». In : Mémotech Plus. Casteilla, 2005.
- [4] Postes de livraison alimentés par un réseau public de distribution HTA (jusqu'à 33 kV). Association française de normalisation. 2015. Chap. 7.
- [5] Installations électriques à basse tension. Association française de normalisation. 2002-2015.
- [6] Coordination des protections différentielles (DDR). Schneider. URL: https://fr.electrical-installation.org/frwiki/Dispositifs\_Diff%C3%A9rentiels\_%C3%A0\_courant\_R%C3%A9siduel\_(DDR).
- [7] Arnaud Delahaye. « Électrisation ». In: Congrès Aquitain de Médecine d'Urgence. 2015.
- [8] Dispositifs Différentiels Résiduels (DDR). Schneider. URL: https://fr.electrical-installation.org/frwiki/Dispositifs\_Diff%C3%A9rentiels\_%C3%A0\_courant\_R%C3%A9siduel\_(DDR).
- [9] Philippe Juguet. Guide des métiers de l'électrotechnique. Ingerea, 2017. URL: http://www.ingerea.com/GdME.html.
- [10] Les points clés de la norme NF C15-100. URL: http://docdif.fr.grpleg.com/general/ouidoo/pdf/infographie-norme-nfc15100-grand-public.pdf.
- [11] Manuel technique principes de protection. URL: www.hager.ch/files/Handbuch\_Schutz\_ 2018\_FR\_web.
- [12] Mickael Piekarz. Prévention des risques électriques. BAC Pro ELEEC. Lycée Jean-Caillaud, 2013. URL: http://ww2.ac-poitiers.fr/electrotechnique/sites/electrotechnique/IMG/pdf/prevention\_des\_risques\_electriques.pdf.
- [13] Jean-Louis TIMIN. Schéma de liaison à la terre. CNED, 2003. URL: http://jltimin.free.fr/TGE/cours/SLT.pdf.
- [14] Très Basses Tensions. AFPA. 2000.
- [15] Théodore Wildi et Gilbert Sybille. « Électrotechnique ». In : Physique. De Boeck, 2014.

